

ARRETE n° AR21-144

Le Directeur de l'Université de Technologie de Troyes,

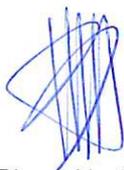
Vu l'arrêté n°20-400 portant labélisation de la structure de recherche GAMMA 3 en unité de recherche,
Vu les statuts et le règlement intérieur de l'établissement.

ARRETE

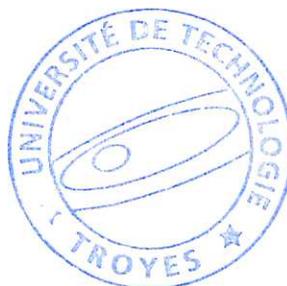
Article unique

Monsieur Thomas GROSGES assurera la direction-adjointe de l'UR GAMMA 3 à compter à compter du 17 février 2021 et pour une durée de 5 ans, soit jusqu'au 16 février 2026.

Fait à Troyes, le 5 mars 2021



Pierre Koch,
Directeur de l'UTT



Original : Service des affaires juridiques
Copie : Recherche

Diffusion : ENT